

M. Tubiana, vous avez oublié d'attaquer en justice l'annuaire téléphonique

On ne peut pas penser à tout. La Ligue des droits de l'homme attaque en justice le maire de Moigny sur Ecoles pour avoir publié des photos des plaques d'immatriculation de voitures dont les propriétaires nomades avaient squatté un terrain municipal (voir notre article).



Un lecteur de Fdesouche.com, qui répond au pseudo de Buffy 456, a détecté une pratique encore plus révoltante, qu'il tient à signaler à la police de la pensée pour qu'elle en fasse bon usage, mette fin au scandale et obtienne des tribunaux, qui n'ont que ça à faire, une sanction

exemplaire contre les responsables de cet acte nauséabond qui nous rappelle les zeures les plus zombres de l'encre d'imprimerie.

Laissons la parole à ce citoyen masqué mais vigilant :

« J'ai trouvé une pratique encore plus incroyable : il y a des gens qui diffusent des listes de numéros avec cette fois carrément les adresses des détenteurs de ces numéros, et même, tenez vous bien, leur nom ! Les initiés appellent cela entre eux "l'annuaire téléphonique" »

C'est pas Dieu possible ! Dans quel monde on vit, quand même ! heureusement qu'il y a des associations subventionnées pour dénoncer de telles atteintes aux droits de l'homme !

Jeanne Bourdillon

<http://www.fdesouche.com/179606-moigny-sur-ecole-91-des-immatriculations-de-gens-du-voyage-publiees>